

CM1 • FICHE 200143

Classer un régime alimentaire à partir de données

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

Modèle d'alimentation

Dans ce modèle fictif, toute l'alimentation de l'animal est composée de racines et de feuilles. On ne conclut pas sur une espèce réelle à partir d'un seul repas observé.

1. Quel régime correspond à l'ensemble des aliments de ce modèle ?

Réponse : herbivore

Le modèle correspond à un régime herbivore : végétaux seulement.

Modèle d'alimentation

Dans ce modèle fictif, toute l'alimentation de l'animal est composée de pousses et d'herbe. On ne conclut pas sur une espèce réelle à partir d'un seul repas observé.

2. Quel régime correspond à l'ensemble des aliments de ce modèle ?

Réponse : herbivore

Le modèle correspond à un régime herbivore : végétaux seulement.

Modèle d'alimentation

Dans ce modèle fictif, toute l'alimentation de l'animal est composée de feuilles et de bourgeons. On ne conclut pas sur une espèce réelle à partir d'un seul repas observé.

3. Quel régime correspond à l'ensemble des aliments de ce modèle ?

Réponse : herbivore

Le modèle correspond à un régime herbivore : végétaux seulement.

Modèle d'alimentation

Dans ce modèle fictif, toute l'alimentation de l'animal est composée de graines et de racines. On ne conclut pas sur une espèce réelle à partir d'un seul repas observé.

4. Quel régime correspond à l'ensemble des aliments de ce modèle ?**Réponse : herbivore**

Le modèle correspond à un régime herbivore : végétaux seulement.

Modèle d'alimentation

Dans ce modèle fictif, toute l'alimentation de l'animal est composée de petits reptiles. On ne conclut pas sur une espèce réelle à partir d'un seul repas observé.

5. Quel régime correspond à l'ensemble des aliments de ce modèle ?**Réponse : carnivore**

Le modèle correspond à un régime carnivore : animaux seulement.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.